

## CONVOCATION

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie, salle des mariages, en session ordinaire :

*Le mercredi 30 janvier 2019 à 19 h*

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

A Ars en Ré, le 24 janvier 2019.

Le Maire  
Jean-Louis OLIVIER

### ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal du 20 décembre 2018
- Délibérations :
  - Emplois saisonniers 2019.
  - Ouverture de postes sur la commune et le port suite aux propositions d'avancement de garde.
  - Ouverture de crédits en section d'investissement.
  - Demande d'aide exceptionnelle.
  - Renouvellement de l'adhésion au service retraite du Centre de Gestion de la Charente-Maritime.
  - Modification des statuts de la Communauté de communes de l'Ile de Ré.
  - PLUI - Débat sur les orientations du PADD.
  - Renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse.
- Informations diverses.
  - .. Arrêtés portant décision modificative n° 9 et 10 sur le budget de la commune.
- Questions diverses.